



CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

L'ADAPTATION EN ACTION

Rapport annuel | 2019-2020



L'adaptation en action

Rapport annuel | 2019-2020

| | |
|--|-----------|
| Lettre de la présidente et chef de la direction | 4 |
| Lettre de la présidente du Conseil d'administration..... | 11 |
| Nos grandes réalisations..... | 14 |
| Notre environnement..... | 16 |
| Performance financière..... | 28 |
| États financiers | 32 |

Lettre de la présidente et chef de la direction



Joy Thomas, FCPA, FCMA

Nous vivons dans un monde marqué par l'incertitude. Pandémies, nouvelles technologies, changements climatiques, économies propulsées par les données, autant d'éléments qui transforment les affaires et notre profession. Un changement sans précédent s'opère aussi : les investisseurs et la population font confiance aux entités qui, au-delà de la rentabilité et du rendement pour les actionnaires, créent de valeur pour les parties prenantes, les collectivités et l'environnement.

L'adaptation à ces nouvelles exigences repose plus que jamais sur les technologies et les mégadonnées. Et les CPA aident les organisations à trouver de nouvelles formes de valeur en tirant parti de l'explosion des données.

En orientant toutes ses priorités stratégiques sur l'avenir, CPA Canada souhaite, avec ses membres, saisir les occasions et s'attaquer aux défis de l'ère numérique. Au dernier exercice, nous avons fait avancer nos priorités, déclinées sur les thèmes du projet Voir demain : Réimaginer la profession, une consultation audacieuse pour définir notre avenir; de l'audit et de la certification; de la fiscalité; et, enfin, de la durabilité. Nous avons aussi publié des indications et des analyses éclairées afin d'explorer un éventail de questions et de politiques clés, dans les sphères économiques et sociales. Pour les faits saillants, consultez la section sur nos grandes réalisations.

Nous savons que les mesures prises aujourd'hui favoriseront la création de valeur à long terme et la pérennité de la profession canadienne de CPA.

L'amélioration continue, un engagement

L'exercice s'est déroulé sous le signe des perturbations. La profession a connu des difficultés techniques imprévues pendant l'Examen final commun (EFC)



de septembre 2019. Puis, comme l'ensemble de la planète, il a fallu naviguer en territoire inconnu, quand la pandémie de COVID-19 s'est déclarée. Enfin, après la fin de l'exercice, CPA Canada a détecté une attaque contre son site Web.

Dans un monde qui change, les enjeux seront nombreux et variés. Aussi, CPA Canada entend miser sur l'adaptation en toute circonstance et nourrir une culture organisationnelle axée sur l'apprentissage, l'amélioration, la résilience et l'agilité.

Pour ce qui est de l'EFC de septembre 2019, j'aimerais commencer par souligner la persévérance des candidats. Je le déplore, mais le déroulement



CPA Canada entend miser sur l'adaptation en toute circonstance et nourrir une culture organisationnelle axée sur l'apprentissage, l'amélioration, la résilience et l'agilité.



de l'examen de trois jours a été perturbé pour nombre d'entre eux, et je sais qu'ils ont été plongés dans l'angoisse. Différents facteurs, surtout des problèmes liés au logiciel d'examen et aux réseaux sans fil, ont causé des retards ainsi que des difficultés de téléversement des réponses.

La priorité de CPA Canada et de la profession a été de parvenir à un dénouement juste et équitable pour tous les candidats, tout en maintenant l'intégrité du processus d'examen. Je tiens ici à souligner la diligence et le dévouement du Jury d'examen pendant l'ensemble du processus de correction. La profession a fait appel au cabinet d'avocats Borden Ladner Gervais, qui a demandé à un expert externe de réaliser une enquête indépendante sur le processus de correction. Au terme de ces travaux, la profession était convaincue que les résultats de l'EFC étaient fiables et que les candidats qui avaient réussi satisfaisaient aux mêmes critères d'admission dans la profession que les cohortes des années antérieures.

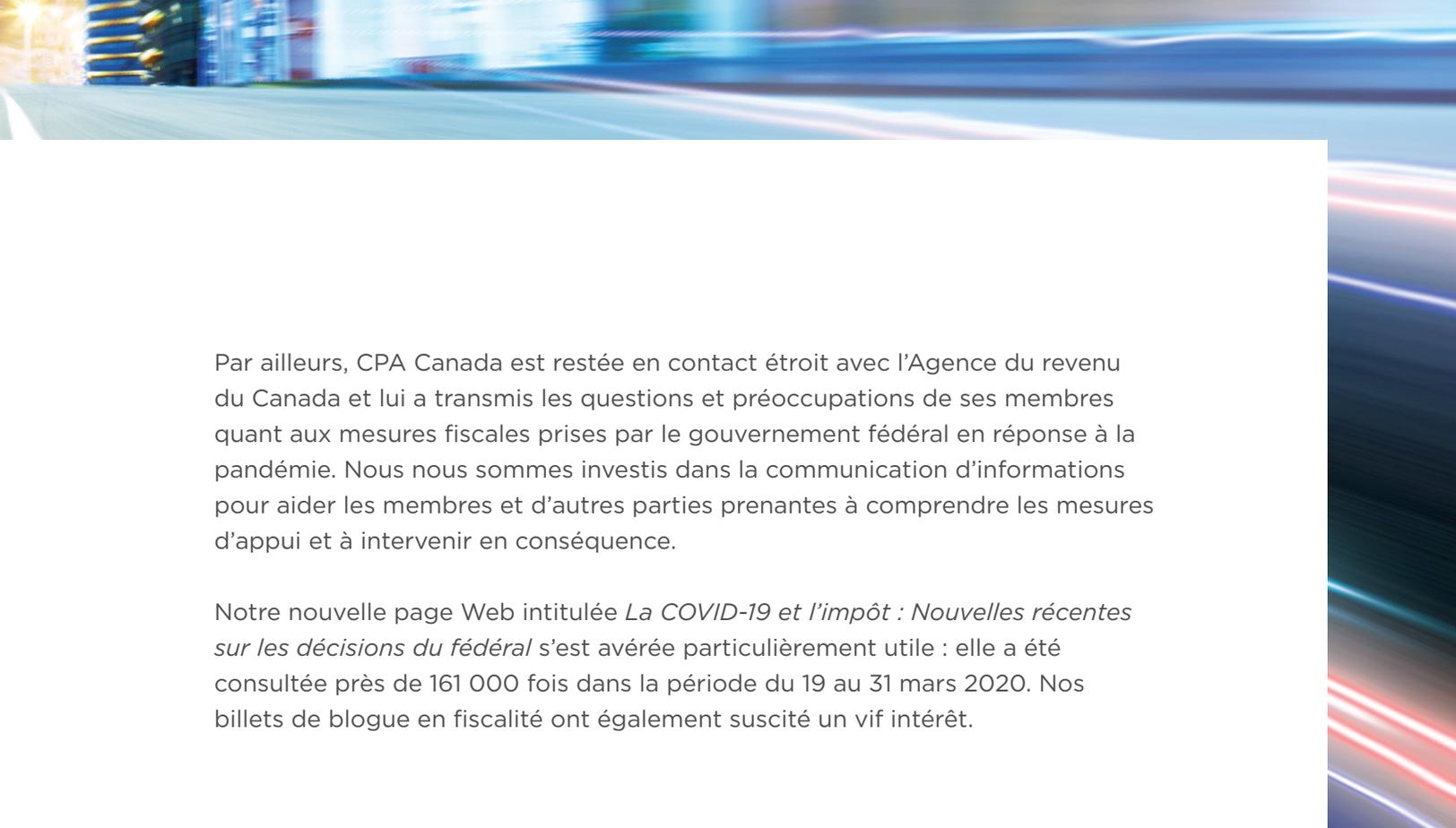
Bien qu'indépendantes, la cyberattaque et les difficultés vécues à l'EFC de septembre 2019 illustrent un aspect fondamental de la durabilité, qui passe par l'adaptation à des situations changeantes et complexes, compte tenu des besoins immédiats et à long terme. Dans une économie en pleine mutation, impossible de laisser les revers technologiques nous empêcher d'avancer. Nous en avons tiré des leçons et remanié nos processus pour atténuer les risques qu'une situation semblable se reproduise.

Une source écoutée dans un contexte inédit

Dans le sillage de la pandémie, CPA Canada a maintenu le cap : elle souhaitait avant tout protéger la santé et le bien-être de ses employés, de ses membres et de ses autres parties prenantes tout en facilitant l'accès à des informations pertinentes et à jour.

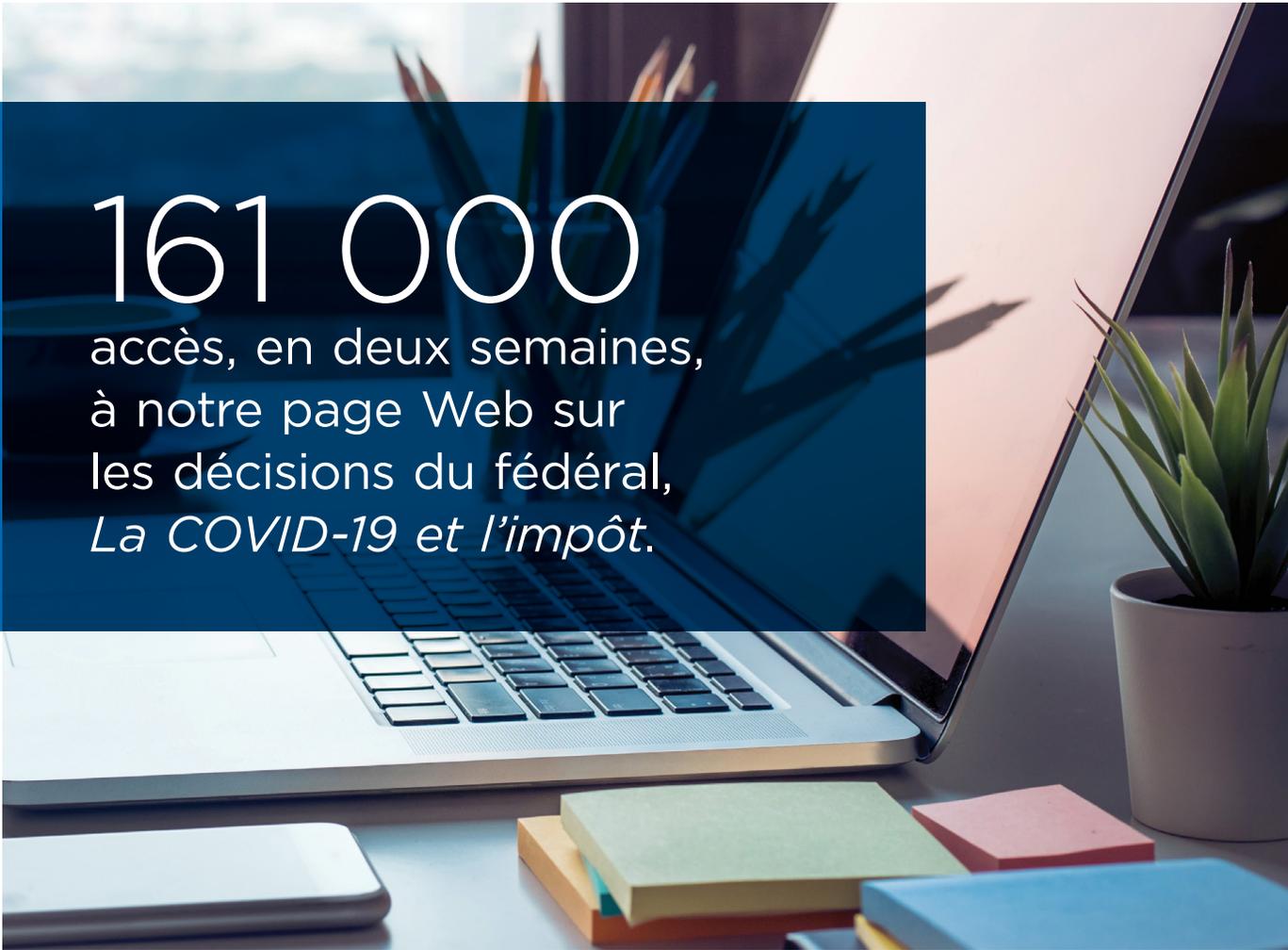
Dans le respect des indications données par les autorités gouvernementales et sanitaires, CPA Canada a instauré le télétravail dans ses quatre bureaux (Toronto, Ottawa, Montréal et Burnaby). Notre personnel dévoué s'est immédiatement adapté au monde virtuel, ce qui nous a valu de maintenir l'ensemble de nos activités, autant que possible.

Nous savions aussi que les membres vivaient un stress considérable. Nombre d'entre eux, mobilisés par l'évaluation des incidences économiques de la COVID-19, prodiguaient des conseils stratégiques à leurs clients, organisations et collectivités.



Par ailleurs, CPA Canada est restée en contact étroit avec l'Agence du revenu du Canada et lui a transmis les questions et préoccupations de ses membres quant aux mesures fiscales prises par le gouvernement fédéral en réponse à la pandémie. Nous nous sommes investis dans la communication d'informations pour aider les membres et d'autres parties prenantes à comprendre les mesures d'appui et à intervenir en conséquence.

Notre nouvelle page Web intitulée *La COVID-19 et l'impôt : Nouvelles récentes sur les décisions du fédéral* s'est avérée particulièrement utile : elle a été consultée près de 161 000 fois dans la période du 19 au 31 mars 2020. Nos billets de blogue en fiscalité ont également suscité un vif intérêt.



161 000
accès, en deux semaines,
à notre page Web sur
les décisions du fédéral,
La COVID-19 et l'impôt.



Nous avons aussi pris d'autres mesures pour soutenir les membres et le milieu des affaires. Nos équipes interfonctionnelles ont tenu à jour la section du site Web consacrée à la COVID-19 en publiant les dernières nouvelles sur l'audit, la poursuite des activités et d'autres sujets d'actualité en ces temps incertains. Nous avons notamment affiché des liens vers des orientations et des recherches publiées par CPA Canada, des sites externes ou des articles en ligne rédigés par notre organisation.

L'intérêt public d'abord

Cet exercice difficile a fait ressortir le rôle prépondérant que joue CPA Canada en soulevant de grands enjeux sur la place publique.

Malgré la complexité accrue que suppose une année d'élections fédérales, la profession a su briller dans la sphère publique. Le gouvernement minoritaire a été assermenté à l'automne 2019, et nous avons réussi à faire entendre notre voix, surtout pour deux grandes priorités : la lutte contre le blanchiment d'argent et la fiscalité.

Source de confiance, au fait des enjeux de la lutte contre le blanchiment d'argent, CPA Canada collabore avec le gouvernement fédéral et les organisations internationales, comme l'International Federation of Accountants, afin d'intensifier la lutte contre ce fléau. Pour favoriser une plus grande transparence à l'égard de la propriété effective des entreprises, nous avons élaboré la réponse de la profession aux consultations gouvernementales, en étroite collaboration avec les organisations provinciales et territoriales de CPA. En outre, CPA Canada a animé des webinaires organisés par le gouvernement pour renseigner les membres sur les nouvelles obligations d'information sur la propriété effective, entrées en vigueur en juin 2019, à la suite de modifications à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. Nous avons tenu les CPA au courant des constats à retenir, grâce à des communications fréquentes et diversifiées, sous forme de billets de blogue, de documents de travail, d'articles dans la revue *Pivot* et de publications en ligne.

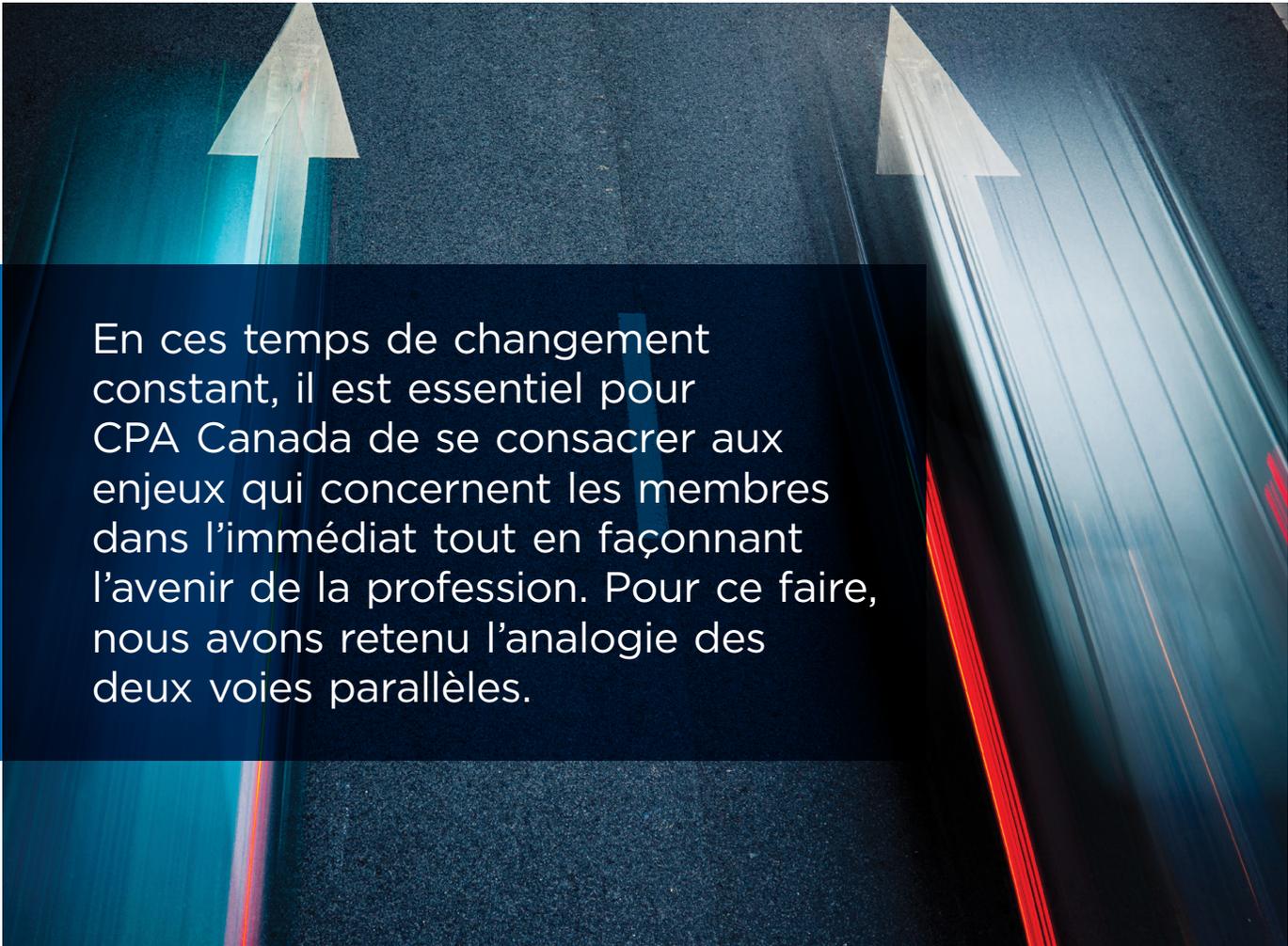
Depuis longtemps, CPA Canada, voix écoutée parmi les acteurs qui réclament un examen exhaustif de la fiscalité canadienne, attire l'attention sur les améliorations qu'il est nécessaire d'apporter à la politique et à l'administration fiscales. Nous avons contribué à alimenter le soutien à un tel examen, au sein



du milieu des affaires et de la population. Notre message a été entendu : le Comité sénatorial permanent des finances nationales et le Comité permanent des finances de la Chambre des communes ont souligné cette nécessité, et la question a été retenue par un parti fédéral dans le cadre de sa campagne.

L'avenir

En ces temps de changement constant, il est essentiel pour CPA Canada de se consacrer aux enjeux qui concernent les membres dans l'immédiat tout en façonnant l'avenir de la profession. Pour ce faire, nous avons retenu l'analogie des deux voies parallèles.



En ces temps de changement constant, il est essentiel pour CPA Canada de se consacrer aux enjeux qui concernent les membres dans l'immédiat tout en façonnant l'avenir de la profession. Pour ce faire, nous avons retenu l'analogie des deux voies parallèles.



La première voie nous amène à créer de la valeur en épaulant les membres dans leurs activités actuelles, principalement en élaborant des analyses éclairées et en proposant des produits et services dans les grands domaines comme l'audit et la certification ainsi que la fiscalité et la durabilité.

La deuxième voie nous dirige vers l'avenir. Elle nous pousse à définir un futur axé sur les nouvelles occasions que l'ère de l'information numérique apporte à la profession. Notre projet Voir demain : Réimaginer la profession se trouve sur cette voie; sa deuxième phase, toujours en cours, porte sur la gouvernance des données et la création de valeur.

Le projet Voir demain s'articulait au départ autour de quatre scénarios axés sur l'avenir, élaborés pour orienter les discussions. Dans l'un d'eux, « Le phénix renaît de ses cendres », des désastres s'abattaient sur la planète au début des années 2020 : catastrophes climatiques, pandémie, débâcle financière, nul n'était épargné. Si l'exercice ne se voulait pas une prédiction, de nombreux éléments se sont concrétisés.

L'avenir reste incertain, mais le contexte de l'après-COVID-19 sera certes déterminant en vue d'orienter notre progression. Ainsi, nous avons pris des précautions pour mener l'organisation en regardant au-delà du temps présent et en essayant de prévoir les répercussions de la pandémie sur l'économie et sur la profession, au fil des prochains mois.

Grâce aux valeurs fondamentales de la profession – confiance, intégrité, compétences professionnelles et éthique –, le titre de CPA demeurera respecté et reconnu à l'échelle mondiale. Nous intégrons actuellement au programme d'agrément CPA les nouveaux rôles que seront appelés à jouer ceux qui exerceront le métier demain.

Les obstacles comme ceux du dernier exercice font ressortir le dynamisme de la profession. Devant l'incertitude, CPA Canada conjuguera adaptation, amélioration et évolution.

Un peu avant la publication du présent rapport annuel, mon départ de CPA Canada a été annoncé. Je tiens à exprimer ma reconnaissance d'avoir eu le privilège de représenter la profession sur les scènes nationale et internationale pendant quatre ans. L'avenir de CPA Canada est entre de bonnes mains : Charles-Antoine St-Jean, mon successeur, mettra à profit sa vaste expérience et ses grandes compétences pour diriger avec brio les destinées de CPA Canada en cette période inédite.

Lettre de la présidente du Conseil d'administration



Amanda Whitewood, FCPA, FCMA

Les changements et les perturbations font émerger le véritable leadership. Or, au dernier exercice, la profession a connu des difficultés inattendues : aux problèmes de l'Examen final commun (EFC) de septembre 2019 se sont ajoutées les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, puis une cyberattaque, découverte au début de l'exercice suivant. Chaque fois, le Conseil d'administration a pu s'appuyer sur le savoir et l'expérience de tous ses membres, qui ont fourni des conseils éclairés pour aiguiller l'organisation.

Le rôle du Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de CPA Canada surveille l'orientation stratégique de l'organisation. Il veille aussi à encadrer son travail à l'égard de la planification stratégique, de la confiance du public et de l'éthique, de la formation et de l'admission à la profession, et, enfin, de l'essor de la marque et de la réputation. Sous la gouverne de sa présidente, le Conseil guide l'organisation quant aux questions d'envergure et contribue à façonner l'avenir de la profession. Axé sur la durabilité, il a intégré dans ses priorités stratégiques la croissance économique et le développement sociétal à long terme.

Le Conseil guide aussi la profession comptable canadienne en concertation avec les organisations des provinces, des territoires et des Bermudes aux termes de l'Accord de collaboration, signé à l'unification par CPA Canada et par les 13 organisations de CPA.



Le soutien de ces organisations ainsi que celui du Conseil des chefs de la direction (CCD) et du Conseil des présidents (CDP) sont précieux. De fait, présider le CDP et veiller au développement des éléments clés de la profession aux côtés de ce groupe dévoué a été un honneur. Je tiens à remercier de tout cœur le CCD, le CDP et chacune des organisations de CPA pour leur sage gouvernance et leur apport à la profession.

Un exercice riche en défis et en changements

Au nom du Conseil, je tiens aussi à remercier toute l'équipe de CPA Canada pour son dévouement, dans un contexte exigeant. La résilience des membres du Conseil, chargés d'assurer à la profession une gouvernance rigoureuse, mérite également d'être soulignée.

Face à ces défis constants, les membres du Conseil ont dû adopter de nouvelles méthodes de travail et se réunir à plusieurs reprises, en personne et en ligne, sans délai, pour analyser des situations urgentes afin de prendre sur-le-champ des décisions fermes. Inébranlablement résolu à exercer notre devoir de surveillance, nous avons échangé des encouragements, gage d'une motivation renouvelée, et mis en commun nos savoirs pour assurer une gouvernance judicieuse.

Si la profession a réussi à surmonter les difficultés qui se sont présentées pendant l'exercice, elle s'est également penchée sur la gouvernance à long terme, qui fait l'objet d'un nouvel examen. En clair, la nature de la collaboration des organisations nationale, provinciales et territoriales pourrait évoluer afin de renforcer la pertinence et le rayonnement de la profession, au Canada comme ailleurs. La progression de ce chantier, qui s'inscrivait dans l'examen quinquennal prévu par l'Accord de collaboration, a évidemment été entravée, vu les écueils de l'exercice 2019-20.

Quelles que soient les recommandations qui ressortiront du nouvel examen de la gouvernance, nous savons que, pour toutes les parties à l'Accord, le succès de la profession passe par un solide partenariat axé sur la collaboration.

Surveillance stratégique

Le Conseil d'administration saisit l'ampleur du travail à accomplir pour gérer les répercussions des perturbations de l'EFC, de la cyberattaque et de l'incertitude économique découlant de la pandémie. Nous mesurons aussi les efforts méritoires des employés de CPA Canada, qui ont permis d'en arriver aux résultats obtenus, et comprenons l'impact de la situation sur le processus de planification. Compte tenu du contexte sans précédent, le Conseil a décidé de s'écarter des pratiques habituelles et de prévoir davantage de temps pour la préparation du plan d'affaires et du budget de 2020-21.

De telles mesures témoignent de notre soutien au personnel et à la direction de CPA Canada. Le respect mutuel et la collaboration permettent au Conseil de s'acquitter de son rôle : superviser l'orientation stratégique de l'organisation et, ainsi, renforcer la confiance du public envers la profession.

Perspectives d'avenir

Je suis profondément honorée d'avoir été nommée présidente du Conseil et de faire équipe avec Richard Olfert, notre nouveau vice-président. De concert avec les autres membres du Conseil, nous entendons aider l'organisation et la profession à s'adapter à un monde complexe et imprévisible, et à y prospérer.

Discuter avec d'autres CPA des quatre coins du pays, voilà l'un des aspects les plus gratifiants de la participation au Conseil d'administration. Il a donc été tout à fait décevant de devoir annuler les réunions, congrès et remises de permis en personne, dans le respect des consignes de distanciation physique. De fait, les échanges sur place avec des CPA issus d'horizons divers nous éclairent sur les difficultés de la profession et sur les occasions qu'elle peut saisir.

Évidemment, l'avenir nous réserve des imprévus, mais, à l'issue de l'exercice, un constat ressort : CPA Canada et la profession sont bien placées pour s'attaquer de front aux défis de demain et pour tirer parti des nouvelles possibilités qui émergeront.

Nos grandes réalisations

Créer de la valeur pour les membres

- Nos documents de réflexion les plus consultés portent sur l'application des Normes canadiennes d'audit aux cryptoactifs; sur l'amélioration de l'information financière liée aux changements climatiques; et sur la résorption du déficit d'infrastructures mondial.
- Nous avons tiré parti des technologies au profit des membres : Au **Congrès L'UNIQUE**, des services d'interprétation simultanée étaient offerts grâce à une application sur mesure, et nous avons accueilli notre premier conférencier à distance. Le **Colloque sur le secteur public** a attiré un nombre record de participants et a été diffusé en direct.



Soutenir les activités de normalisation

- Les conseils canadiens de normalisation en information financière et en certification – le Conseil des normes comptables (CNC), le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) et le Conseil des normes d'audit et de certification (CNAC) – ont mené à bien leur plan annuel 2019-20. Pour en savoir plus, il suffit de consulter leur rapport annuel au www.frascanada.ca/fr.

Réimaginer l'avenir

- Nous avons lancé une nouvelle plateforme participative à la phase 2 du projet stratégique **Voir demain : Réimaginer la profession**. Les constats orienteront nos activités de recherche et de prestation de services, sous les prismes de la gouvernance des données et de la création de valeur.

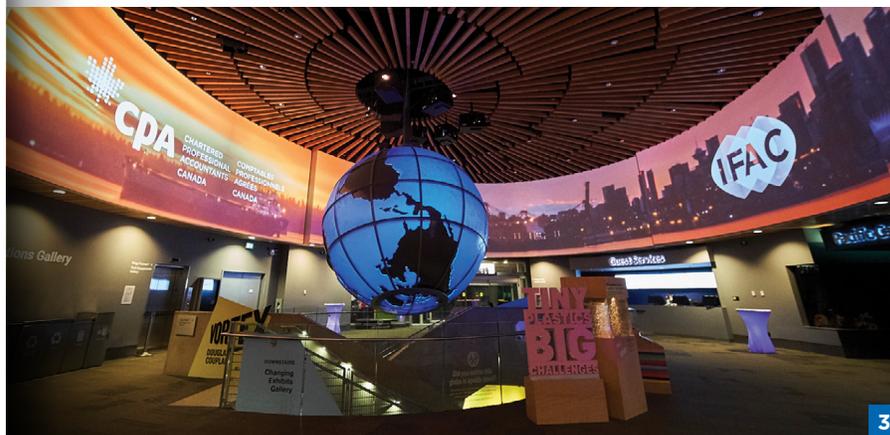
Maintenir notre engagement envers l'excellence

- Nous avons poursuivi nos efforts vers la certification Or de la norme Excellence, innovation et mieux-être d'Excellence Canada.



Renforcer la profession dans le monde

- Nous avons accueilli des réunions de la Global Accounting Alliance, de l'International Federation of Accountants et de la Confederation of Asian and Pacific Accountants, à Vancouver. Au Sommet nord-américain de la comptabilité, à Toronto, nous avons reçu des organisations comptables des États-Unis et du Mexique.
- Des membres de la haute direction ont présenté un exposé sur l'avenir de la profession dans des rencontres internationales, en Afrique du Sud et en Inde.



3

Clean50
TOP PROJECTS
DELTA MANAGEMENT
Sustainability & Clean Technology
EMERGING LEADERS



4

1. Fahd Bouayed, membre du Conseil d'administration de CPA Canada, accueille les participants au Congrès national L'UNIQUE à Montréal.
2. Plus de 900 leaders du secteur public de partout au Canada se sont rassemblés au cours du Colloque sur le secteur public.
3. Réunions de l'IFAC tenues par CPA Canada à Vancouver en 2019.
4. Gord Beal reçoit un prix Clean50.

Mettre l'accent sur la durabilité

- CPA Canada a été l'une des 14 organisations comptables à signer un appel à l'action pour susciter la mobilisation devant les changements climatiques. Ces dernières représentent 2,5 millions de comptables de 181 pays, dont les 217 000 CPA du Canada.
- Nous avons fait valoir les recommandations du Groupe d'experts sur la finance durable, notamment dans un mémoire prébudgétaire présenté au Comité permanent des finances de la Chambre des communes. Nos suggestions ont été retenues dans la version définitive du rapport remis au gouvernement par ce comité.
- Gord Beal, vice-président, Recherche, orientation et soutien, à CPA Canada, a été nommé au prestigieux palmarès Clean50, qui souligne les contributions remarquables en développement durable et en capitalisme responsable au Canada.

Notre environnement

CPA Canada exploite des possibilités, offre des services et mène des activités qui peuvent l'exposer à divers risques. Son succès repose essentiellement sur sa capacité de réagir efficacement et rapidement aux changements, qu'ils soient prévisibles ou non.

Risques liés à la stratégie de CPA Canada

Gestion des risques

Les meilleures pratiques en gouvernance et en gestion consistent notamment à cerner, à évaluer et à gérer les risques organisationnels avec rapidité, efficacité et efficience.

Cadre de gestion des risques

Conformément à sa politique, CPA Canada s'appuie sur un cadre de gestion des risques pour établir l'orientation de ses activités de gestion des risques. Ce cadre permet :

- d'établir les rôles et les responsabilités du Conseil d'administration, du Comité d'audit et du Comité de gestion de CPA Canada;
- de déterminer la tolérance au risque de l'organisation;
- de tracer les grandes lignes du processus d'identification, d'évaluation et de classement des risques;
- d'atténuer, de gérer et de communiquer les risques uniformément;
- d'intégrer de nombreuses méthodes de gestion des risques, dont l'évitement, l'atténuation, le transfert, l'assurance et l'acceptation;
- de favoriser une culture de sensibilisation au risque où la gestion des risques est intégrée à la prise de décisions stratégiques et opérationnelles;
- de décrire comment les risques, les occasions et les incidences clés sont déterminés;
- de simplifier la compréhension, l'analyse, l'évaluation et la gestion des risques, à tous les niveaux.

Gouvernance des risques

Le Conseil d'administration surveille les risques liés aux activités de CPA Canada. Il supervise le cadre de gestion des risques et approuve une politique de gestion des risques et un profil annuel de tolérance au risque qui visent à assurer une même compréhension de l'exposition au risque. Responsable de l'approbation annuelle du plan stratégique pluriannuel, il s'assure de la validité de l'orientation stratégique, fait le lien entre les stratégies et la prestation des services, et définit les bases des engagements fonctionnels annuels et des budgets connexes. La planification stratégique de CPA Canada permet de cerner les principaux risques auxquels est confrontée l'organisation et d'y répondre.

Le Conseil d'administration surveille la conformité avec la politique de gestion des risques, et passe en revue annuellement la politique et les procédures de gestion des risques.

Le Conseil délègue la responsabilité première de la gestion des risques au Comité d'audit, avec l'appui du Comité de gestion. C'est au moyen de mécanismes que le Conseil est tenu au courant des risques importants et des stratégies d'atténuation mises en œuvre.

Le Comité d'audit est chargé d'examiner les incertitudes et les risques auxquels CPA Canada peut être exposée, ainsi que la validité de la politique, des procédures et des contrôles en gestion des risques. Il soumet ensuite au Conseil des recommandations sur la politique de gestion des risques et le profil annuel de tolérance au risque.

Formé de la présidente et chef de la direction, des vice-présidents principaux et des vice-présidents de chaque division et service de soutien de l'organisation, le Comité de gestion de CPA Canada supervise l'élaboration et la mise en œuvre d'un cadre de gestion des risques efficace. Il est responsable d'élaborer et de communiquer la politique de gestion des risques et le profil de tolérance au risque de l'organisation, d'identifier et d'évaluer les risques, d'élaborer des stratégies et méthodes d'atténuation des risques et de déterminer à qui celles-ci incombent, au besoin.



Évaluation des risques

Conformément à sa politique de gestion des risques et à son profil de tolérance au risque, CPA Canada évalue sa capacité d'acceptation des risques et cherche à ramener ceux-ci à un niveau acceptable.

Les membres du Comité de gestion sont chargés de bien gérer les risques liés à leur division respective, et d'assurer la mise à jour du cadre de gestion des risques pendant l'exercice.

CPA Canada cherche proactivement à réduire son exposition au risque par une planification rigoureuse, une saine gestion et des stratégies de réponse appropriées.

Principaux risques

Pris individuellement ou conjugués à d'autres facteurs, les principaux risques sont ceux dont la matérialisation pourrait gravement nuire à la stabilité financière et à la réputation de l'organisation, ainsi qu'à la réalisation de ses priorités et de ses objectifs.

| CATÉGORIE | PRINCIPAUX RISQUES | RÉPONSES AUX RISQUES |
|---|--|---|
| <p>CONFIANCE DU PUBLIC ET REDDITION DE COMPTES</p>  | <p>Incapacité de la profession à inspirer confiance au public et aux parties prenantes</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir un processus de normalisation solide et indépendant au Canada et à l'international. • Faire la promotion des meilleures pratiques en fiscalité et d'autres politiques publiques dans l'intérêt de la population canadienne. • Être un chef de file en littératie financière au Canada grâce à notre Programme de littératie financière et aux publications et ressources connexes. • Intervenir au besoin dans des affaires judiciaires, lorsque l'intérêt public peut être en jeu. |
| <p>MARQUE ET RÉPUTATION</p>  | <p>Incapacité à faire connaître la marque CPA et à en accroître la notoriété</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Maintenir notre processus de gestion des grands dossiers, de concert avec nos partenaires provinciaux, territoriaux et régionaux (Bermudes), afin de préserver notre réputation et notre marque. • Mobiliser les membres et sensibiliser le public à la valeur et à la mission du CPA canadien en combinant plusieurs canaux de communication et approches au Canada comme à l'étranger. • Mener des recherches sur l'efficacité de notre stratégie de marque. • Continuer à forger et à resserrer nos liens avec les parties prenantes clés, dont le gouvernement fédéral et d'autres organisations nationales. |



| CATÉGORIE | PRINCIPAUX RISQUES | RÉPONSES AUX RISQUES |
|---|---|--|
| <p data-bbox="358 491 526 541">VALEUR POUR LES MEMBRES</p>  | <p data-bbox="651 491 899 621">Incapacité à être un porte-parole efficace et pertinent de la profession au Canada et à l'étranger</p> | <ul data-bbox="948 491 1354 1524" style="list-style-type: none">• Arrimer notre stratégie à celles des organisations régionales de CPA pour ce qui est des éléments clés de la profession, ainsi qu'aux besoins de ses membres et d'autres parties prenantes.• Consulter régulièrement les parties prenantes des marchés canadiens et étrangers afin de rester au courant de leurs besoins, attentes et priorités, dans le cadre notamment du projet Voir demain : Réimaginer la profession, assorti d'une nouvelle plateforme participative pour recueillir les commentaires sur les recherches à cet égard.• Mener des recherches pour comprendre les besoins et évaluer la satisfaction des membres et d'autres parties prenantes.• Soutenir la normalisation et participer à l'élaboration de normes internationales afin qu'elles reflètent le point de vue canadien. Publier en temps utile des lignes directrices et des documents connexes pertinents.• Consulter le gouvernement fédéral et d'autres parties prenantes clés sur les enjeux d'importance pour la profession.• Promouvoir de façon proactive la valeur du CPA canadien et de la profession canadienne de CPA au pays comme à l'étranger. |

| CATÉGORIE | PRINCIPAUX RISQUES | RÉPONSES AUX RISQUES |
|---|---|--|
| <p data-bbox="264 495 467 569">SOUTIEN AUX ACTIVITÉS DE NORMALISATION</p>  | <p data-bbox="557 495 781 730">Incapacité de la profession à être un acteur dominant qui oriente l'avenir de l'information financière et qui améliore la valeur de l'audit et de la certification</p> | <ul data-bbox="854 495 1260 1283" style="list-style-type: none"> • Continuer à soutenir un processus de normalisation efficace et de qualité élevée au Canada et à l'international grâce à un solide effectif d'experts et de bénévoles actifs. • Améliorer la qualité de l'audit par de multiples démarches, notamment grâce à des projets concertés menés avec les membres, les autorités de réglementation et les responsables de la gouvernance. • Placer des Canadiens de haut calibre au sein d'organismes de normalisation internationaux. • Veiller à mettre à la disposition des intéressés des lignes directrices et d'autres ressources nécessaires à la mise en œuvre efficace des normes. • Mettre notre leadership au service de l'évolution de l'information externe et de l'audit, à l'égard d'un vaste éventail d'enjeux. • Inviter toutes les parties prenantes à prendre part à la discussion sur l'avenir de l'information financière et de l'audit. |
| <p data-bbox="264 1383 492 1457">GOUVERNANCE DE LA PROFESSION DE CPA</p>  | <p data-bbox="557 1383 808 1514">Incapacité à collaborer avec les organisations régionales de CPA et à bien s'arrimer à elles</p> | <ul data-bbox="854 1383 1252 1692" style="list-style-type: none"> • Collaborer étroitement avec les organisations régionales de CPA pour assurer la pérennité de plusieurs éléments communs de la profession comptable canadienne, conformément à l'Accord de collaboration. • Poursuivre le réexamen de l'Accord de collaboration et du cadre de gouvernance de la profession comptable canadienne. |

| CATÉGORIE | PRINCIPAUX RISQUES | RÉPONSES AUX RISQUES |
|--|--|---|
| <p>FORMATION</p>  | <p>Incapacité à offrir un programme de formation préagrément viable et pertinent pour le marché canadien</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Consulter d'emblée les parties prenantes pour définir les compétences actuelles et futures exigées des CPA, afin que le contenu et la diffusion du programme de formation préagrément demeurent pertinents, inclusifs et attractifs pour le marché. • À l'heure où les technologies jouent un rôle primordial et grandissant dans la prestation de programmes de formation et dans l'évaluation des candidats, compte tenu des risques accrus, mettre en place de nouvelles stratégies pour gérer et optimiser les plateformes technologiques des examens, et en arriver à de futures améliorations. |
| <p>PERSONNEL ET CULTURE</p>  | <p>Incapacité à attirer et à fidéliser du personnel diversifié et hautement qualifié</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Continuer à favoriser le bien-être du personnel par une bonne communication, des politiques et des pratiques progressistes, des programmes de mieux-être, et des projets sur la culture d'entreprise. Développer le potentiel de nos employés et se doter de leaders forts par la mise en œuvre de la norme Excellence, innovation et mieux-être d'Excellence Canada, en se focalisant sur la planification, le leadership, l'amélioration des processus, l'innovation, les clients et le mieux-être. • En cas de crise ou de situation d'urgence (comme la pandémie de COVID-19), appliquer le plan prévu pour assurer la continuité à la direction et privilégier une approche fondée sur l'équipe pour mieux gérer le processus décisionnel et répartir les responsabilités pendant les événements. |

| CATÉGORIE | PRINCIPAUX RISQUES | RÉPONSES AUX RISQUES |
|--|--|--|
| <p>DONNÉES ET SYSTÈMES</p>  | <p>Incapacité à optimiser nos outils technologiques ou à protéger nos systèmes et données</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Évaluer et améliorer continuellement les protocoles de cybersécurité et y sensibiliser les employés pour se protéger contre des cyberattaques de plus en plus sophistiquées. • Mettre en œuvre de nouvelles technologies pour accompagner l'évolution des besoins et des priorités de l'organisation. • Poursuivre l'implantation du Programme d'optimisation numérique en vue de bonifier l'expérience des membres et de renforcer notre viabilité financière. • Tenir à jour les plans de poursuite des activités. |
| <p>DURABILITÉ ORGANISATIONNELLE</p>  | <p>Incapacité à adapter et à faire évoluer notre modèle d'affaires pour prospérer et rester concurrentiels</p> | <ul style="list-style-type: none"> • Appuyer notre plan stratégique sur un cadre redditionnel solide, une communication de l'information efficace et des indicateurs de performance. • Mener régulièrement des analyses de l'environnement et adapter le plan stratégique en conséquence. • Mettre en place une surveillance efficace et des contrôles rigoureux pour soutenir l'organisation. • Continuer à établir de solides partenariats stratégiques et à collaborer avec les organismes comptables étrangers. • Gérer et protéger activement nos marques de commerce, la propriété intellectuelle et les autres éléments d'actifs stratégiques. • Compte tenu de la pandémie de COVID-19, source d'incertitudes couplées à des difficultés économiques et financières considérables, partout dans le monde, CPA Canada n'étant pas épargnée, prendre des précautions pour atténuer les perturbations éventuelles à l'égard de la trésorerie, des sources de revenus et de la prestation des services essentiels par les fournisseurs clés. |



| CATÉGORIE | PRINCIPAUX RISQUES | RÉPONSES AUX RISQUES |
|--|---|---|
| <p data-bbox="357 493 487 525">CONTEXTE</p>  | <p data-bbox="649 493 836 661">Incapacité à respecter les lois, règlements et politiques, ou incapacité à s'y adapter</p> | <ul data-bbox="950 493 1356 1239" style="list-style-type: none">• Promouvoir le respect des principes et des valeurs du Code d'éthique de CPA Canada, de nos politiques et procédures, et des lois et règlements auprès de nos employés, bénévoles et consultants.• Prévoir des mécanismes permettant aux parties prenantes de signaler librement toute préoccupation quant au non-respect des lois, règlements et politiques.• Continuer à offrir de la formation sur les politiques et les procédures internes, ainsi que sur les dispositions législatives et réglementaires pertinentes.• À mesure que la pandémie de COVID-19 progresse, rester au fait des consignes imposées par les autorités de la santé publique et les gouvernements qui ont des incidences directes sur notre organisation et sur nos membres, et prendre des mesures qui atténueront toute perturbation de nos activités. |

Capacité de produire des résultats

Ressources financières et situation de trésorerie

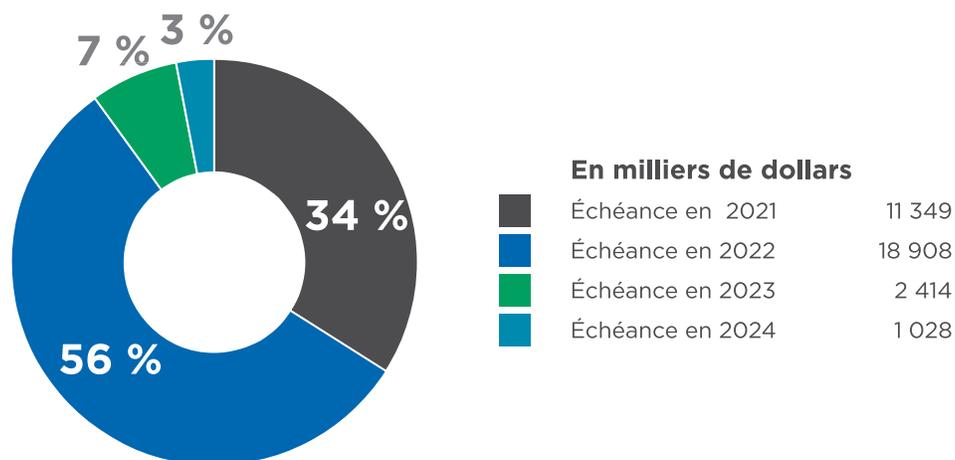
Au 31 mars 2020, la situation de trésorerie de CPA Canada s'établissait à 23,6 M\$, une hausse de 12,4 M\$ par rapport au 31 mars 2019 (11,2 M\$). Les activités de fonctionnement ont mobilisé des flux de trésorerie de 4,6 M\$. Les activités d'investissement ont généré des flux de trésorerie positifs de 17 M\$, attribuables principalement au produit de la cession de placements ou aux intérêts touchés à l'échéance de placements, compensés par les achats de placements et d'immobilisations corporelles. À la fin de l'exercice, la trésorerie était en dépôt auprès de grandes institutions financières canadiennes dans des comptes portant intérêt.

Les placements temporaires de 8,1 M\$ consistent en certificats de placement garanti portant intérêt à des taux effectifs variant de 1,65 % à 2,25 %, qui arriveront à échéance entre avril 2020 et juillet 2020.

Les placements s'élèvent à 71,3 M\$ et sont composés de certificats de placement garanti, de placements à revenu fixe canadiens et de parts de fonds indiciels. Les certificats de placement garanti portent intérêt à des taux effectifs allant de 1,40 % à 2,65 %, et leurs échéances se situent entre avril 2020 et mars 2024. Les placements à revenu fixe canadiens portent intérêt à un taux effectif de 2 %; ils arriveront à échéance en juin 2021. Les placements à revenu fixe canadiens compris dans les fonds indiciels portent intérêt à des taux effectifs variant entre 0,44 % et 9,96 %; leurs échéances se situent entre octobre 2020 et novembre 2065.

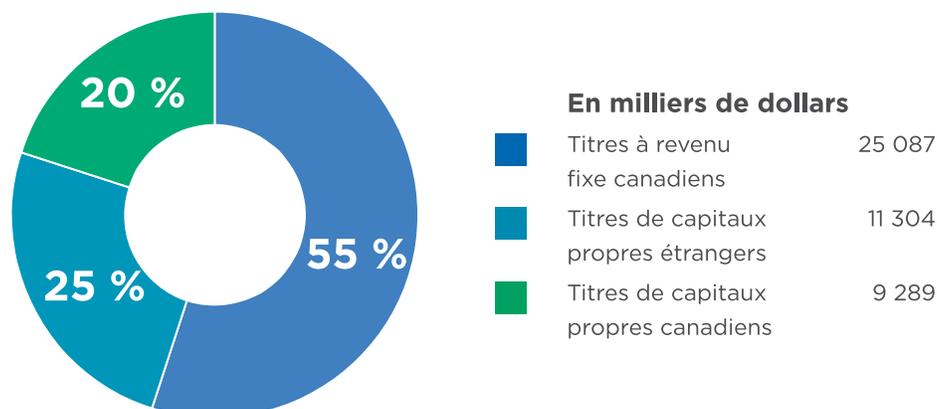
La direction de CPA Canada a jugé pertinent d'augmenter l'encaisse et les placements temporaires afin d'assurer la poursuite des activités, en prévision de toute incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 sur l'organisation au cours de l'exercice.

Placements à revenu fixe au coût après amortissement



Les investissements en immobilisations se font selon le plan de dépenses en immobilisations préparé annuellement par la direction et approuvé par le Conseil. En 2019-20, le total des investissements en immobilisations a augmenté pour se chiffrer à 2,4 M\$, comparativement à 1,5 M\$ en 2018-19. Cette hausse des dépenses en immobilisations est attribuable aux rénovations prévues du bureau de Burnaby après la vente de l'immeuble et la reprise à bail des locaux, à la fin de l'exercice 2018-19.

Fonds de placement indiciels à la juste valeur



Actif net

L'actif net au 31 mars 2020 s'élevait à 60,3 M\$, dont 4,8 M\$ investis en immobilisations (valeur comptable nette des immobilisations, déduction faite du solde non amorti des avantages locatifs incitatifs reportés affectés à l'achat d'immobilisations) et 55,5 M\$ d'actif net non affecté. L'augmentation de l'actif net de 4,7 M\$ au cours de l'exercice tient surtout à un excédent de 5,7 M\$ imputable aux avantages complémentaires de retraite à prestations définies, compte tenu des réévaluations et autres éléments, soustraction faite d'une somme de 1 M\$, les charges ayant dépassé les produits. Les réévaluations et autres éléments dépendent en grande partie du taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations définies ainsi que du rendement réel des actifs du régime par rapport au rendement attendu. L'excédent net a résulté de l'augmentation du taux d'actualisation, laquelle a réduit l'obligation au titre des prestations définies, au 31 mars 2020, compensée par le rendement moins élevé que prévu des actifs du régime pour l'exercice terminé le 31 mars en raison de l'impact de la pandémie de COVID-19 ou des valeurs de marché à ce moment.

L'actif net non affecté est nécessaire à la constitution d'un capital suffisant pour permettre à CPA Canada de faire face à tout risque financier imprévu important et de tirer parti de nouvelles possibilités intéressantes. L'actif net non affecté peut également servir à stabiliser dans une certaine mesure le montant de la cotisation annuelle des membres.

Le Comité d'audit vérifie, à chaque exercice, au nom du Conseil d'administration, si le niveau de l'actif net non affecté est approprié. Le Comité d'audit tient compte des répercussions financières négatives qui pourraient découler de l'exposition de CPA Canada à des risques opérationnels et financiers, ainsi que de la probabilité que de nouvelles occasions importantes se présentent et soient exploitées. D'après son évaluation d'ensemble et pour protéger CPA Canada d'éventuelles incidences financières négatives, le Comité d'audit est d'avis qu'il faut conserver au minimum entre 33,8 M\$ et 58,5 M\$ en actif net non affecté, en ciblant un excédent de 41 M\$. L'actif net non affecté de 55,5 M\$ se situe dans cette fourchette, et dépasse le montant ciblé actuel.

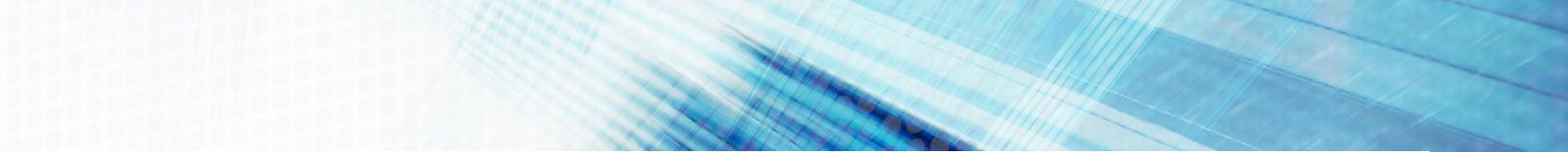
Performance financière

À l'exercice 2019-20, nos activités ont donné lieu à un excédent de 1 M\$ des charges sur les produits; l'exercice 2018-19 s'était soldé par un excédent des produits sur les charges de 12,3 M\$.

Le total des produits, soit 125,8 M\$, a diminué de 3 M\$ par rapport à l'exercice précédent, où ils s'établissaient à 128,8 M\$. Les revenus de placement se sont élevés à 0,8 M\$, soit 3,1 M\$ de moins qu'en 2018-19, où les revenus de placement avaient monté, dans le contexte d'une hausse des marchés, qui s'était traduite par une importante plus-value non réalisée de 1,3 M\$ sur la juste valeur marchande des fonds de placement indiciels. Pour 2019-20, les revenus de placement ont souffert, compte tenu du net recul des marchés en fin d'exercice, dans le sillage de la pandémie, d'où une importante perte non réalisée de 2,6 M\$ sur la juste valeur des fonds de placement indiciels au 31 mars 2020. Sans les ajustements de la juste valeur, les revenus de placement ont augmenté de 0,8 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

Le total des charges a monté de 3,8 M\$ pour s'établir à 126,7 M\$, en raison d'un certain nombre de facteurs marquants. Le Programme d'optimisation numérique, mis en œuvre à l'échelle de l'organisation, tire parti des technologies pour bonifier l'expérience des membres et des employés, accroître la valeur pour les membres et renforcer notre viabilité financière. Lancé au cours de l'exercice précédent, le Programme, objectif stratégique clé pluriannuel, a progressé pendant l'intégralité de l'exercice 2019-20, d'où une augmentation des charges de 2,2 M\$, comparativement à l'exercice précédent.

Lors de l'Examen final commun (EFC) de septembre 2019, de nombreux candidats ont rencontré des perturbations d'ordre technologique au cours d'une ou de plusieurs des trois journées d'examen. Des problèmes touchant le logiciel d'examen et le réseau sans fil ont entraîné de longs retards ainsi qu'une impossibilité d'accéder aux documents de référence.



La profession s'est employée à faire preuve de transparence et à entretenir des communications fréquentes.

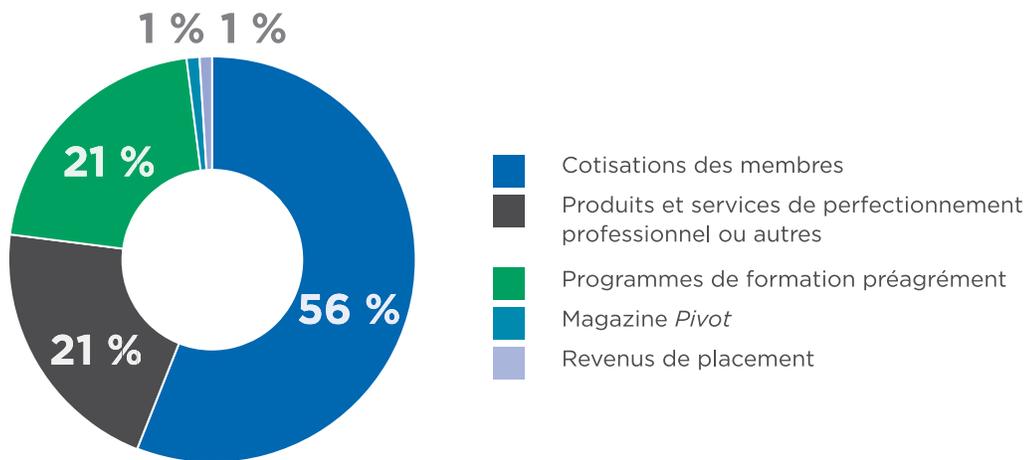
CPA Canada a fait appel au cabinet d'avocats Borden Ladner Gervais, chargé de mener une enquête technique indépendante sur les problèmes relatifs au logiciel et aux réseaux sans fil; une psychométricienne indépendante a aussi évalué l'intégrité du processus de correction et la validité des résultats à l'examen.

En parallèle, le processus de correction a été mené par le Jury d'examen, un comité de haut niveau qui supervise la notation officielle, dont les membres ont consulté de nombreux experts. Vu la complexité de ces processus et de l'ampleur des difficultés survenues, il a fallu davantage de temps pour mener à bien l'évaluation complète des résultats, de sorte que les candidats soient traités équitablement et qu'un contrôle diligent rigoureux soit effectué. Le coût total des mesures – enquête indépendante sur les problèmes techniques menée parallèlement au processus de correction, autres mesures de vérification de la fiabilité des résultats, et mesures de rectification offertes aux candidats – s'est élevé à 4,3 M\$. CPA Canada en assume la moitié, à savoir 2,15 M\$, et les organisations provinciales, territoriales et régionales en assument l'autre moitié. Le tout comprend 2,1 M\$ comme coût estimatif des mesures de rectification visant à atténuer les répercussions d'un échec. Certains candidats pourront se représenter sans frais à l'examen, et s'inscrire, sans frais, au module de synthèse 2 du Programme de formation professionnelle des CPA.

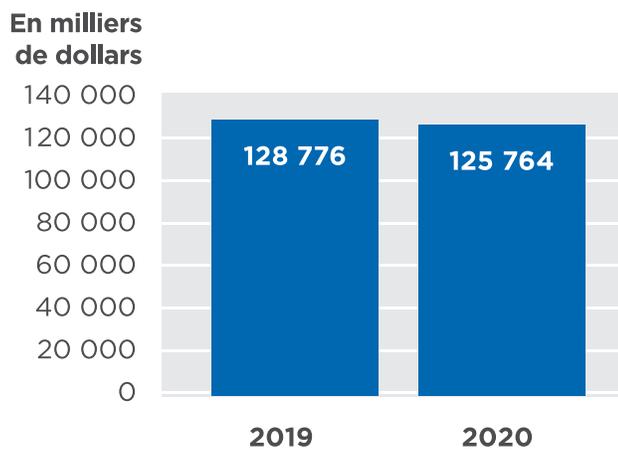
À l'exercice précédent, CPA Canada avait enregistré un gain non récurrent de 6,4 M\$ pour la vente de son immeuble de Burnaby. En revanche, à l'exercice 2019-20, aucune opération comparable n'a eu lieu, comme en témoignent les résultats d'exploitation.

Vers la fin de l'exercice, devant la pandémie, les gouvernements et autres autorités ont imposé des restrictions : interdictions de voyager, isolement volontaire, fermeture des entreprises non essentielles, mesures de distanciation physique. Au dernier trimestre de l'exercice, dans l'organisation, plusieurs réunions en personne et voyages avaient été annulés, mais la COVID-19 n'a pas eu d'incidence marquante sur les résultats d'exploitation.

Sources des produits - 2020

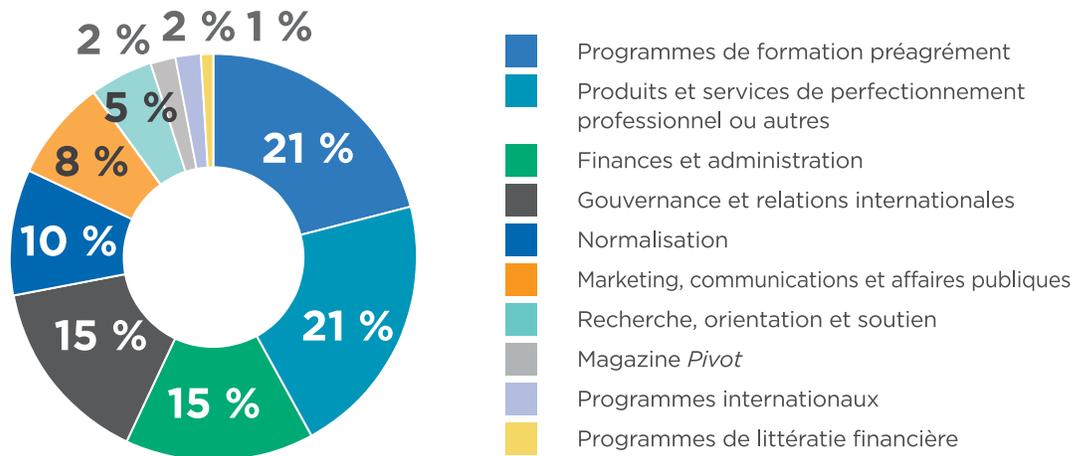


Total des produits

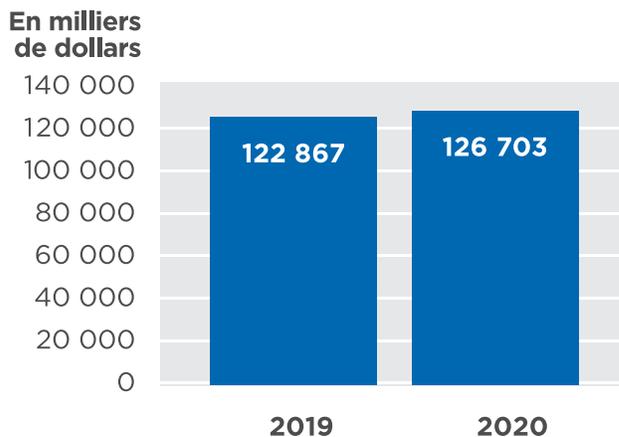


La pandémie continue de se répercuter sur l'économie mondiale; l'incertitude demeure, et il est difficile de déterminer les incidences sur nos résultats financiers futurs. Quoi qu'il advienne, nous entendons mettre en œuvre notre plan stratégique de façon réfléchie, en privilégiant les grandes priorités (dont l'audit et la certification, la fiscalité et la durabilité), la poursuite de la mise en œuvre du projet Voir demain : Réimaginer la profession, et les investissements en nouvelles technologies dans le cadre du Programme d'optimisation numérique. Au prochain exercice, nous continuerons à suivre de près les nouveautés et à affecter nos ressources avec soin et prudence, pour favoriser l'adaptation agile, selon les circonstances.

Sources des charges - 2020



Total des charges



États financiers

Responsabilité de la direction à l'égard de l'information financière

La responsabilité des états financiers résumés et de tous les autres renseignements présentés dans le présent rapport annuel incombe à la direction de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada). Les états financiers résumés ont été préparés par la direction et sont tirés des états financiers audités détaillés préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. Ils ont aussi été approuvés par le Conseil d'administration.

La préparation de l'information financière fait partie intégrante des responsabilités générales incombant à la direction dans le cadre des activités permanentes de CPA Canada, dont la responsabilité de veiller au respect du code d'éthique de CPA Canada par tous les membres du personnel. La direction maintient un système de contrôles comptables internes destinés à fournir l'assurance raisonnable que les opérations sont comptabilisées correctement et en temps opportun, qu'elles sont dûment approuvées et qu'elles permettent de produire une information financière fiable. Cette information comprend

également des données fondées sur les meilleures estimations et les meilleurs jugements de la direction.

Le Comité d'audit passe en revue les états financiers résumés et en recommande l'approbation au Conseil d'administration. En outre, le Comité d'audit rencontre périodiquement la direction de CPA Canada et les auditeurs externes, rend compte de ces entretiens au Conseil d'administration et passe en revue tout le contenu du rapport annuel.

Les états financiers résumés ci-joints ont été audités par les auditeurs dont les services ont été retenus par le Conseil d'administration sur recommandation du Comité d'audit et dont la nomination a été ratifiée par l'assemblée générale annuelle des membres. Les auditeurs peuvent rencontrer le Comité d'audit, sans que la direction soit présente, pour discuter des résultats de leurs travaux.



Joy Thomas, FCPA, FCMA
Présidente et chef de la direction

Rapport de l'auditeur indépendant sur les états financiers résumés

Aux membres de Comptables professionnels agréés du Canada

Opinion

Les états financiers résumés, qui comprennent l'état résumé de la situation financière au 31 mars 2020, les états résumés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que la note complémentaire, sont tirés des états financiers audités de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

À notre avis, les états financiers résumés ci-joints constituent un résumé fidèle des états financiers audités, conformément aux critères décrits dans la note complémentaire.

États financiers résumés

Les états financiers résumés ne contiennent pas toutes les informations requises par les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif. La lecture des états financiers résumés et du rapport de l'auditeur sur ceux-ci ne saurait par conséquent se substituer à la lecture des états financiers audités de CPA Canada et du rapport de l'auditeur sur ces derniers.

Les états financiers audités et notre rapport sur ces états

Nous avons exprimé une opinion non modifiée sur les états financiers audités dans notre rapport daté du 17 juin 2020.

Responsabilité de la direction à l'égard des états financiers résumés

La direction est responsable de la préparation des états financiers résumés conformément aux critères décrits dans la note complémentaire.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indiquant si les états financiers résumés constituent un résumé fidèle des états financiers audités, sur la base des procédures que nous avons mises en œuvre conformément à la Norme canadienne d'audit (NCA) 810, *Missions visant la délivrance d'un rapport sur des états financiers résumés*.



Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés
Toronto (Ontario)
17 juin 2020

Situation financière résumée

Au 31 mars

| | 2020 (en milliers de dollars) | 2019 (en milliers de dollars) |
|---|-------------------------------------|-------------------------------------|
| ACTIF | | |
| Trésorerie | 23 581 \$ | 11 191 \$ |
| Créances et autres actifs | 14 900 | 8 828 |
| Placements | 79 379 | 99 443 |
| Immobilisations | 6 977 | 6 157 |
| | 124 837 \$ | 125 619 \$ |
| PASSIF | | |
| Fournisseurs et charges à payer | 20 962 \$ | 19 253 \$ |
| Produits reportés | 14 983 | 16 223 |
| Avantages postérieurs au départ à la retraite | 26 376 | 31 992 |
| Avantages locatifs incitatifs reportés | 2 259 | 2 548 |
| | 64 580 | 70 016 |
| ACTIF NET | | |
| Investi en immobilisations | 4 832 | 3 735 |
| Non affecté | 55 425 | 51 868 |
| | 60 257 | 55 603 |
| | 124 837 \$ | 125 619 \$ |

Pour le Conseil,



Amanda Whitewood, FCPA, FCMA
Administratrice



Gregory Gallant, FCPA, FCA
Administrateur

Résultats résumés

Exercice clos le 31 mars

| | 2020 (en milliers de dollars) | 2019 (en milliers de dollars) |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| PRODUITS | | |
| Cotisations des membres | 70 367 \$ | 69 500 \$ |
| Perfectionnement, produits et services professionnels | 26 805 | 27 001 |
| Programmes de formation préagrément | 26 404 | 26 761 |
| Magazine <i>Pivot</i> | 849 | 829 |
| Revenus de placement | 769 | 3 946 |
| Programmes internationaux | 570 | 739 |
| | 125 764 | 128 776 |
| CHARGES | | |
| Programmes de formation préagrément | 26 523 | 27 239 |
| Perfectionnement, produits et services professionnels | 26 282 | 25 395 |
| Finances et administration | 19 421 | 18 456 |
| Gouvernance et relations internationales | 18 374 | 15 010 |
| Normalisation | 13 217 | 13 432 |
| Marketing, communications et affaires publiques | 9 990 | 10 398 |
| Recherche, orientation et soutien | 6 642 | 6 854 |
| Magazine <i>Pivot</i> | 2 647 | 2 627 |
| Programmes internationaux | 1 962 | 2 269 |
| Programmes de littératie financière | 1 645 | 1 187 |
| | 126 703 | 122 867 |
| Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) avant prise en compte de l'élément suivant | (939) | 5 909 |
| Gain (perte) réalisé(e) sur vente d'immobilisations | (19) | 6 400 |
| EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES (DES CHARGES SUR LES PRODUITS) | (958) \$ | 12 309 \$ |

Évolution de l'actif net résumée

Exercice clos le 31 mars

| | Investi en immobilisations | Non affecté | 2020 (en milliers de dollars) | Investi en immobilisations | Non affecté | 2019 (en milliers de dollars) |
|--|-------------------------------|-------------|-------------------------------------|-------------------------------|-------------|-------------------------------------|
| Solde d'ouverture | 3 735 \$ | 51 868 \$ | 55 603 \$ | 13 067 \$ | 32 089 \$ | 45 156 \$ |
| Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) | — | (958) | (958) | — | 12 309 | 12 309 |
| Amortissement des immobilisations | (1 532) | 1 532 | — | (1 814) | 1 814 | — |
| Amortissement des incitatifs pour améliorations locatives reportés | 277 | (277) | — | 275 | (275) | — |
| Acquisition d'immobilisations, déduction faite des incitatifs pour améliorations locatives | 2 374 | (2 374) | — | 1 315 | (1 315) | — |
| Vente d'immobilisations | (22) | 22 | — | (9 108) | 9 108 | — |
| Crédits au titre des prestations définies (coût) — réévaluations et autres éléments | — | 5 612 | 5 612 | — | (1 862) | (1 862) |
| Solde de clôture | 4 832 \$ | 55 425 \$ | 60 257 \$ | 3 735 \$ | 51 868 \$ | 55 603 \$ |

Flux de trésorerie résumés

Exercice clos le 31 mars

| | 2020 (en milliers de dollars) | 2019 (en milliers de dollars) |
|--|-------------------------------------|-------------------------------------|
| ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT | | |
| Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits) | (958) \$ | 12 309 \$ |
| Ajustements en vue de déterminer les flux de trésorerie nets liés aux activités de fonctionnement | | |
| Amortissement des immobilisations | 1 532 | 1 814 |
| Perte (gain) sur vente d'immobilisations | 19 | (6 400) |
| Produits de placement inscrits à l'actif | (1 963) | (2 207) |
| Diminution latente (accroissement latent) de la juste valeur des fonds de placement indiciaires | 2 615 | (1 262) |
| Avantages postérieurs au départ à la retraite | (4) | (31) |
| Amortissement des avantages locatifs incitatifs reportés | (289) | (278) |
| | 952 | 3 945 |
| Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement | (5 603) | (532) |
| | (4 651) | 3 413 |
| ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT | | |
| Acquisition de placements | (33 458) | (47 653) |
| Produit de la vente de placements | 52 870 | 26 609 |
| Acquisition d'immobilisations | (2 374) | (1 522) |
| Produit de la vente d'immobilisations | 3 | 15 508 |
| Encaissement d'avantages locatifs incitatifs | — | 336 |
| | 17 041 | (6 722) |
| Variation nette de la trésorerie | 12 390 | (3 309) |
| Trésorerie à l'ouverture | 11 191 | 14 500 |
| Trésorerie à la clôture | 23 581 \$ | 11 191 \$ |

Note complémentaire

Exercice clos le 31 mars 2020

Mode de présentation

Les présents états financiers résumés sont tirés des états financiers audités de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada) pour l'exercice clos le 31 mars 2020, qui ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

La direction a préparé les présents états financiers résumés selon les critères suivants :

- a) Les états financiers résumés comprennent un état pour chaque état des états financiers audités.
- b) Les informations contenues dans les états financiers résumés concordent avec les informations correspondantes présentées dans les états financiers audités.
- c) Les principaux sous-totaux et totaux et les principales informations comparatives des états financiers audités sont inclus.

Les états financiers audités de CPA Canada sont accessibles sur le [site Web de l'organisation](#).





CPA

COMPTABLES
PROFESSIONNELS
AGRÉÉS
CANADA

COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS DU CANADA
277, RUE WELLINGTON OUEST TORONTO (ONTARIO) CANADA M5V 3H2
TÉLÉPHONE : 416 977.3222 TÉLÉCOPIEUR : 416 977.8585

WWW.CPACANADA.CA